

Rivet

legitime mariage de
paroisie et de marie charles
a été Pierre Rivet frere de l'enfant
Charlotte Beauvais veuve françois
l'enfant qui ainsi que le pere present ont déclaré
signes de ce requis. M. St. Goffelin ptre

N. 40.
Therese
galais.

le trois mai l'an mil huit cent quatre par nous pretre
Santignie a été baptisé Therese ni le vint
present du legitime mariage de françois galais dit
cultivateur de cette paroisie et de marie archange
son épouse. le parrain a été Benoit Chauvigny dit
et la marraine marie angelique morceau épouse de
pierre levesque dit lanique qui ainsi que le pere present
ont déclaré ne savoir signer de ce requis. M. St. Goffelin ptre

N. 41.
m. angelique
Rivet.

le trois mai l'an mil huit cent quatre par nous pretre
Santignie a été baptisé marie angelique née le même jour
du legitime mariage de Louis Rivet cultivateur de cette
paroisie et de marie anne jette son épouse. le parrain a été
pierre maceau et la marraine marie angelique jette tante
de l'enfant qui ainsi que le pere present ont déclaré ne savoir
signer de ce requis. M. St. Goffelin ptre

N. 27.
français
mandeville.

le cinq mai l'an mil huit cent quatre par nous pretre
Santignie a été inhumé dans le cimetiere de cette
paroisie françois mandeville de cédé le trois du present
agé de deux mois et demi fils de Jean Baptiste mandeville
cultivateur de cette paroisie et de marie angelique chevalier
son épouse et ce en presence de alexis Ricard et de pierre
levesque dit Sarrmannie qui ont déclaré ne savoir signer de
ce requis. M. St. Goffelin ptre

N. 28.
olivier
guilbault.

le huit mai l'an mil huit cent quatre par nous pretre
Santignie a été inhumé dans le cimetiere de cette paroisie
olivier guilbault de cédé le deux du present agé de trois mois
et demi fils de paul guilbault marceau de cette paroisie et de
marie mulotte son épouse et ce en presence de Jean Baptiste
chenuillon et de pierre levesque dit Sarrmannie qui ont déclaré
ne savoir signer de ce requis. M. St. Goffelin ptre

legitime mariage de
paroisie et de marie charles
a été Pierre Rivet frere de l'enfant
Charlotte Beauvais veuve françois
l'enfant qui ainsi que le pere present ont déclaré
signes de ce requis. M. St. Goffelin ptre

le trois mai l'an mil huit cent quatre par nous pretre
Santignie a été inhumé dans le cimetiere de cette paroisie
pierre maillant court de cédé le vint du present agé d'un
mois fils de Jacques voillant court cultivateur de cette paroisie
et de marie truelle son épouse et ce en presence de
alexis Ricard et de pierre levesque dit Sarrmannie qui ont
déclaré ne savoir signer de ce requis. M. St. Goffelin ptre

N. 49.
pierre
Manchat.

le deux mai l'an mil huit cent quatre par nous pretre
Santignie a été baptisé pierre ni le même jour du legitime
mariage de pierre Manchat dit turenne cultivateur de cette
paroisie et de genevieve chostard son épouse. le parrain a été
Marit marie et la marraine marie Louise Briel qui ainsi
que le pere present ont déclaré ne savoir signer de ce requis.
M. St. Goffelin ptre

N. 44
m. Louise
frantheray

le quatre mai l'an mil huit cent quatre par nous pretre
Santignie a été baptisé marie Louise née le jour precedent
du legitime mariage de Joseph frantheray cultivateur de
cette paroisie et de Catherine poudhomme son épouse. le
parrain a été Louis Charles poudhomme oncle de l'enfant
et la marraine marie poudhomme dite du chetne qui ainsi que
le pere present ont déclaré ne savoir signer de ce requis.
M. St. Goffelin ptre

N. 30.
ignace
Dalcourt.

le quinze mai l'an mil huit cent quatre par nous pretre
Santignie a été inhumé dans le cimetiere de cette paroisie
ignace Dalcourt de cédé le trois du present agé de quatre mois et demi
fils de Charles dalcourt cultivateur de cette paroisie et de marie
charles phuyette son épouse et ce en presence de alexis Ricard
et de pierre levesque dit Sarrmannie qui ont déclaré ne savoir
signer de ce requis. M. St. Goffelin ptre

N. 31.
françois
ayette.

le quinze mai l'an mil huit cent quatre par nous pretre
Santignie a été inhumé dans le cimetiere de cette paroisie
françois ayette de cédé le jour precedent agé d'un mois et quelques jours
fils de Louis ayette dit maceau cultivateur de cette paroisie
et de marie bleveau son épouse. et ce en presence de alexis
Ricard et de pierre levesque dit Sarrmannie qui ont déclaré ne savoir
signer de ce requis. M. St. Goffelin ptre